

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois, à sa séance ordinaire du 14 avril 2026 à 19h00 étudiera les demandes de dérogation mineure relative aux immeubles suivants:

Propriété de Michael Lévesque, lot 4 768 252, située au 52, Chemin Jacques, Notre-Dame-des-Bois.

Propriété de Martin Lamothe, lot 6 321 227, située au 28, Principale Est, Notre-Dame-des-Bois.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes, le 14 avril 2026 à **18h40**, au lieu ordinaire des séances du conseil, pour ladite assemblée de consultation.

Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 26 mars 2026.

Kim Leclerc

Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 14h et 17h, le 26 mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^{ème} jour du mois de mars 2026.

Kim Leclerc

Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière